

✓ **Commerces:**

Monsieur le Maire : « La fois dernière, la dernière séance était la veille de la CDAC. Tout le monde est informé du résultat de la CDAC. Je préciserai qu'il y avait eu quatre votes favorables. »

Wilfried LE GOFF : « Il y a combien de votants, neuf ? »

Monsieur le Maire : « Dix : quatre votes favorables, trois abstentions et trois votes contre, ceux-ci étant Mme BONNET- VALLET, M. BRANCOURT et M. FROT représentant du Conseil Départemental. Personnellement bien sûr comme vous vous en doutez, j'ai voté favorablement. Mais la règle veut que les abstentions soient considérées comme étant comme des votes « contre ». C'est pour cela qu'effectivement le projet a été rejeté. »

Wilfried LE GOFF : « Ce qui est dommage c'est que nous n'avons pas accès aux informations précises du projet, et c'est dommage. »

Monsieur le Maire : « Tant qu'il est en instruction, effectivement ce n'est pas public. Il faut que le permis soit accordé. Il y avait un rapport de la DDT qui était favorable, « le service rapporteur émet pour ce projet un avis favorable, il vient compléter un ensemble commercial qui a dynamisé Auxonne en limitant l'invasion commerciale, venant s'implanter en continuité d'un secteur pavillonnaire, il s'intègre bien au site et densifie le secteur, il ne consomme pas de nouvelles terres à vocation agricole. Il est compatible avec le PLU et a obtenu la dérogation préfectorale liée à l'absence de SCoT approuvé, » sachant que le SCoT qui est en cours d'élaboration, a retenu cette zone comme étant artisanale/ commerciale. « Il représente l'évolution logique de ce secteur sans générer de trafic spécifique, fonctionnant très majoritairement en synergie avec l'hypermarché, il n'est pas de nature à remettre en cause les équilibres commerciaux. Il n'est pas situé dans une zone exposée aux risques inondations de la commune, il présente une belle qualité architecturale, avec une toiture totalement occupée par des dispositifs de production d'énergie renouvelable, il est créateur d'une vingtaine d'emplois. » Voilà ce qui est écrit pour l'avis du service rapporteur.

Wilfried LE GOFF : « Ce n'est pas une enquête publique, c'est un rapporteur ? »

Nathalie ROUSSEL : « C'est la DDT. »

Monsieur le Maire : « Oui, signé par la responsable du service territorial, Véronique GENEVEY. »

✓ **Marchés publics:**

Monsieur le Maire : « Il y a une autre information concernant la procédure pour les marchés : conformément aux seuils fixés dans le Code des marchés publics et conformément à l'article 39 du règlement intérieur, modifié en mai 2018, toutes les dépenses entre 4 000 € HT et 25 000 € HT feront désormais l'objet d'un seul bon de commande et non plus d'une décision comme cela était pratiqué jusqu'alors. Puisque lorsque je prends une décision, elle est transmise à la Préfecture. La Préfecture ne vérifie pas, ne contrôle pas tous les actes concernant les marchés de moins de 25 000 € HT. Donc on envoie des documents en Préfecture sans utilité. Pour des questions de transparence, bien sûr cela ne change pas le comportement par rapport à la mise en concurrence pour un certain nombre de marchés, ceux-ci seront récapitulés dans un tableau qui sera transmis, pour information, en annexe de la note de synthèse de chaque Conseil Municipal. Les questions relatives à ces dépenses pourront faire l'objet de questions qui seront abordées à chaque séance. Les dépenses entre 25 000 € et 90 000 € continueront à faire l'objet d'une décision. Et au-dessus de 90 000 € HT, cela fera l'objet d'une délibération. »

✓ **Livre sur Auxonne:**

Monsieur le Maire : « J'ai là, une maquette du livre sur Auxonne, nous avons fait un tirage pour vous le montrer. Ce n'est pas le bon format. Il n'est imprimé que d'un côté en raison d'un problème technique par rapport à l'épaisseur de la feuille. »

Dominique ARBELTIER : « La version définitive sort quand ? »

Monsieur le Maire : « Je ne sais pas, je voulais avoir l'éditeur mais je n'ai pas réussi à l'avoir, il n'est pas disponible pour l'instant. Je vais voir comment nous allons faire le lancement. Ça aurait été bien de le joindre à un évènement de la Ville mais pour l'instant, avant l'été, nous n'avons pas grand-chose en gros évènement. Donc je pense que nous allons faire cela à part. »